

Du vingt trois huit mil neuf cent quatre, à six heures du soir

ACTE DE MARIAGE de Blanc Henri Julien

Blanc
et
Garbarino

agée de vingt trois ans, née à La Gacade
département de la Vau le vingt sept du mois
de mai mil huit cent quatre vingt profession
de sœur domiciliée à La Gacade département
de la Vau fils majeur de Blanc Antoine
Victorine né à La Gacade département
de la Vau profession de cultivateur
domicilié à La Gacade département de la Vau
et de ses sœurs, Marie Louise née à La Gacade
département de la Vau, son épouse, en son vivant domiciliée à La
Gacade (Vau) le père son présent et futur, d'une part.

Et de Garbarino Pauline Victorine

agée de vingt deux ans, née à La Gacade
département de la Vau le seize du mois
d'août mil huit cent quatre vingt deux profession
d'ouvrière domiciliée à La Gacade département
de la Vau fille majeure de Garbarino
Léonard née à Toulon département
de l'Inde profession de cuisinière
domiciliée à La Gacade département de la Vau
et de ses sœurs Louise née à La Gacade
département de la Vau, son épouse, domiciliée à La Gacade (Vau)
le père et la mère ses présents et futurs, d'autre part.

Les actes préliminaires sont : 1° les publications de mariage

faites, sans opposition, les dimanches trois et six
huit mil neuf cent quatre, deux fois affichées
pendant le délai voulu par la loi;

- 2° l'acte de l'acte de naissance du futur époux;
- 3° l'acte de l'acte de décès de la mère du futur époux;
- 4° l'acte de naissance de la future épouse;
- 5° le certificat de non opposition délivré le quatre
huit mil neuf cent quatre par Monsieur l'officier de
l'état civil de la commune de La Gacade (Vau)



et le tout en forme : de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi officier
public, ainsi que du chapitre VI du titre V, livre premier du Code civil sur le
mariage, concernant les droits et devoirs respectifs des époux.

Et de même suite, sur notre interpellation, conformément à l'article 76 du Code
civil modifié par la loi du 18 juillet 1859, les futurs époux ont déclaré qu'ils se sont
fait de contrat de mariage à la date de
de mois à mil neuf cent
par devant le notaire et
département de

Les contractants ont déclaré prendre en mariage, l'un Garbarino Pauline
Victorine et l'autre Blanc Henri Julien.

Le tout en présence de Roggiano Léone
domicilié à La Gacade département de la Vau
agé de cinquante six ans, profession de commissaire
en vin, son parent ni allié du futur.

De Fille Emile
domicilié à La Gacade département de la Vau
agé de quarante six ans, profession d'employé en
chauffe de fer, son parent ni allié du futur.

De Person Victor
domicilié à La Gacade département de la Vau
agé de trente six ans, profession de cuisinier
son parent ni allié du futur.

Et de Meissner Laurent
domicilié à La Gacade département de la Vau
agé de cinquante deux ans, profession de rebouteur du
pied, son parent ni allié du futur.

Après quoi, Monsieur André Charlot, maire de la
commune de La Gacade

faisant fonctions d'Officier de l'Etat Civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites
parties sont unies en mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite
publiquement dans la principale salle de la maison commune et qui a été signé, avec
moi, par toutes les parties à l'exception des père du futur
époux qui a déclaré ne le savoir. Approuvé dix
sept septuagesime nuls.

Pauline Garbarino Blanc Henri
Garbarino Garbarino L. Roggiano
Benon Victor 5° Fille Meissner
L. Meissner